

Communiqué de presse

Nantes, le 13/04/2015

Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu, ce vendredi 10 avril, sa troisième Assemblée générale de l'année. Au cœur des échanges : la transition numérique, la nouvelle agence de développement Nantes-St-Nazaire et le projet stratégique du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire.

En introduction, Jean-François GENDRON, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, a salué la mémoire de Pierre-Jean TORGUE, le secrétaire général de la CMA de la Loire-Atlantique. Il a notamment rappelé ses engagements en faveur de la coopération entre la CCI et la CMA. Et a souligné l'intérêt de l'accord signé entre CCI International et Business France pour le développement à l'international des PME françaises.

Jean-François GENDRON est également revenu sur le baptême du Loire Princesse, évoquant le travail effectué par les entreprises membres de NEOPOLIA en partenariat avec STX. Il s'agit d'un bel exemple du savoir-faire des entreprises du territoire et d'une coopération gagnant-gagnant entre une grande entreprise et des PME.

Premier sujet débattu en séance, **la mise en place de la nouvelle agence de développement Nantes-St-Nazaire**, dont la CCI est cofondatrice aux côtés de Nantes Métropole et de la Carene. L'assemblée de la CCI a salué la pertinence de cette nouvelle agence, à la fois comme un nouvel acte fort de la coopération entre Nantes et Saint-Nazaire, mais également parce qu'elle témoigne d'une volonté partagée de rationaliser et d'optimiser les outils au service du développement et de l'attractivité internationale de la métropole.

Thomas GEORGELIN et Jean Luc CADIO ont ensuite présenté **le plan d'action de la CCI en faveur de la transition numérique des entreprises et des commerces de la Loire-Atlantique**. La Route du web, le salon ATLANTIQUE IT DAYS, le Diagnostic de Performance Numérique (DPN) sont quelques exemples de ce plan d'action ambitieux qui se déploie en partenariat avec les associations du secteur et les collectivités territoriales, notamment dans le cadre du label Nantes Tech.

Ce dossier du numérique constitue l'un des trois axes majeurs de l'action de la CCI pour les 18 mois à venir.

Sujet principal de la séance, **le projet stratégique du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire**. Francis BERTOLUTTI et Jean-Pierre CHALUS, respectivement Président du Conseil de surveillance et Président du Directoire, ont mis en exergue toute l'importance du Grand Port Maritime pour le territoire. La préparation du projet stratégique du port, a été l'occasion pour l'assemblée de débattre des enjeux et des problématiques qui se posent au sujet du développement portuaire sur notre territoire.

Si le constat unanime de l'assemblée est de considérer l'importance majeure du port pour le développement économique et territoriale du grand ouest, la CCI a exprimé ses plus grandes craintes concernant l'avenir.

C'est en effet un véritable cri d'alarme qu'ont lancé, au cours de cette séance, les membres de la communauté portuaire face à l'inflation des dispositions réglementaires et administratives d'une part et la multiplication des mouvements sociaux sur le port. Ce sont, aujourd'hui, des projets de développement et des investissements majeurs portés par les entreprises qui sont mis en péril. C'est pourquoi la CCI Nantes St-Nazaire appelle l'ensemble des acteurs et des pouvoirs publics à une véritable prise de conscience et à la plus grande responsabilité sur ces questions, au risque sinon de pénaliser gravement l'activité et le devenir de cet équipement essentiel au territoire.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr